Image not found or type unknown

Que faire en cas de trouble de jouissance d'un locataire dans une copropriété?

Actualité législative publié le **11/05/2025**, vu **238 fois**, Auteur : Jérôme CHAMBRON, petit juriste généraliste bénévole à BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA

Que faire en cas de trouble de jouissance d'un locataire dans une copropriété? Par Maître Joan DRAY Avocat

> Lorsqu'un ou plusieurs locataires provoquent des nuisances dans une copropriété (bruit, dégradations, incivilités, dégradation des parties communes, aboiements de chiens , troubles de jouissance…),

SOURCE ET DE PLUS :

https://www.legavox.fr/blog/maitre-joan-dray/faire-trouble-jouissance-locataire-dans-37265.htm

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés